

# Le Gallichan

NOVEMBRE 2020

La Municipalité de Gallichan appuie les démarches en lien avec la  
38<sup>e</sup> Campagne des paniers de Noël 2020  
chapeautée par La Fondation de charité des policiers de la MRC d'Abitibi-Ouest.  
La Grande guignolée des médias n'ayant pas lieu cette année dans les rues,  
le soutien de tous est d'autant plus précieux.



## Campagne des Paniers de Noël 2020

Il y aura collecte encore cette année  
pour les denrées non périssables, les  
jouets et les dons en argent.

### Les points de dépôt à Gallichan sont :

- ⇒ bureau de poste
- ⇒ 405, avenue Royer

Il y a également **une tirelire** au **bureau de la Municipalité**.

La date limite est le 6 décembre pour faire vos dons.



Programme chapeauté par  
**La Fondation de charité des policiers de la MRC d'Abitibi-Ouest.**

Pour en savoir plus sur les activités de la Campagne, consulter la page Facebook  
de la [Fondation de charité des policiers de l'Abitibi-Ouest](#)

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

168, chemin de Gallichan C.P. 38, Gallichan, (Québec) J0Z 2B0

Tél. : (819) 787-6092 Fax : (819) 787-6015 Courriel : [gallichan@mrcao.qc.ca](mailto:gallichan@mrcao.qc.ca) Site Internet : [www.gallichan.ao.ca](http://www.gallichan.ao.ca)



## **Votre Conseil municipal**

### **Henri Bourque, maire**

#### **Serge Marquis, siège #1**

Maire suppléant  
Protection des biens et des personnes  
Transport routier  
Lots intramunicipaux

#### **Claude Bourque, siège #2**

Hygiène du milieu  
Aménagement, urbanisme et zonage  
Projet MADA (Municipalité amie des aînés)

#### **Francine Lehouiller, siège #3**

Comité social  
Bibliothèque  
Comité embellissement  
Projet MADA (Municipalité amie des aînés)

#### **Sonia Rivard, siège #4**

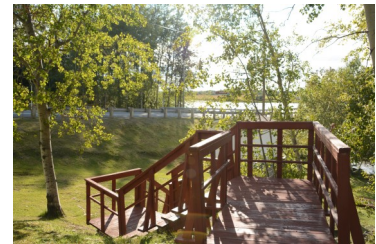
Loisirs  
Aménagement, urbanisme et zonage  
Comité jeunesse  
Plan de développement durable 2020-2025

#### **Réjean Breton, siège #5**

Vacant

#### **Luc Adam, siège #6**

Société d'histoire et d'archéologie



## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **Johanne Shink**

Dir. Gén. / Sec.-très.

### **Jean-Guy Hébert**

Inspecteur municipal  
[inspecteur.gallichan@mrcao.qc.ca](mailto:inspecteur.gallichan@mrcao.qc.ca)

### **Nancy Brousseau**

Sec.-très. adjointe  
[gallichan@mrcao.qc.ca](mailto:gallichan@mrcao.qc.ca)

---

### **Heures d'ouverture du bureau municipal**

**Mardi : 13 h 15 à 16 h**

**Mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h**

**Site web : [www.gallichan.ao.ca](http://www.gallichan.ao.ca)**

# Le Conseil en bref...



Lors de la séance ordinaire du 06 octobre 2020, le conseil a ...

- ⇒ Accepté le contrat avec l'entrepreneur Yves Bergeron pour le déneigement des cours;
- ⇒ Autorisé de faire la demande de subvention de l'enveloppe discrétionnaire à la députée Mme Suzanne Blais pour les travaux de rechargement du rang 10&1;
- ⇒ Autorisé de faire la demande de subvention, dans le cadre du programme RIRL, pour les travaux de rechargement du chemin de la Rivière Est;
- ⇒ Accepté la dérogation mineure de M. Réjean Breton au 1046, chemin de la Petite-Plage-Doucet;
- ⇒ Accepté la dérogation mineure de M. Michel Gingras au 1030, chemin de la Petite-Plage-Doucet;
- ⇒ Accepté la dérogation mineure de M. Steve Rioux et Mme Anick Ricard au 979, chemin Gendron;
- ⇒ Accepté la dérogation mineure de M. Louis Breton au chemin de la Rivière Ouest;
- ⇒ Accepté la dérogation mineure de M. Michel Dessureault au 929, chemin Gendron;
- ⇒ Autorisé le renouvellement d'adhésion à la FQM pour l'année 2021 pour un montant de 1 142,72 \$;
- ⇒ Accepté l'offre de service de M. Jacques Baril pour confectionner la tour du savoir pour un montant qui peut varier entre 150 \$ et 200 \$ excluant les taxes;
- ⇒ Autorisé le versement d'un montant de 1 500 \$ à la Commission des loisirs dans le cadre de leur subvention annuelle tel que prévu au budget;
- ⇒ Autorisé le versement d'un montant de 1 500 \$ pour l'activité Noël des enfants;
- ⇒ Autorisé l'utilisation du bureau municipal pour le 24<sup>e</sup> Téléthon La Ressource qui aura lieu dimanche le 31 janvier 2021 pour recueillir les dons ;
- ⇒ Accepté d'appuyer les démarches de la Fondation de charité des policiers dans le cadre de la Campagne des paniers de Noël 2020;
- ⇒ Accepté le projet de règlement #245 concernant les brûlages;
- ⇒ Accepté le projet de règlement #246 modifiant le règlement sur les dérogations mineures;
- ⇒ le conseil municipal autorise l'utilisation de la grande salle du centre communautaire gratuitement pour donner des cours de zumba les lundis soir conditionnellement, à ce que la personne responsable respecte exigences du ministère de la santé en vigueur et que les lieux soient maintenus propres.
- ⇒ Autorisé l'achat d'une nouvelle toile pour l'abri tempo du Centre communautaire;

**La prochaine séance ordinaire du Conseil : 1<sup>er</sup> décembre 2020 à 19 h**

## Le maire vous informe ...

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La pandémie a occasionné des retards importants dans les déboursés des subventions gouvernementales. Par conséquent, la Municipalité doit utiliser la marge de crédit pour soutenir les activités courantes. Avec l'arrivée de l'automne, les efforts sont concentrés à finaliser les actions en cours de réalisation afin :

1. d'analyser et anticiper les résultats de l'année financière 2020;
2. de choisir les projets à réaliser tout en planifiant un budget équilibré pour 2021.

Le budget 2021 doit être approuvé avant le 31 décembre 2020.



*Henri Bourque*

### COVID-19

Malgré tous les inconforts que génèrent les règles imposées par la santé publique, il ne faut pas relâcher le respect des normes de distanciation sociale.

On peut ne pas être en accord avec les règles imposées, mais on n'a pas le droit de mettre en danger sa santé et celle de nos concitoyens et concitoyennes.

Au moment d'écrire cette chronique, la situation en Abitibi-Témiscamingue est stable. Il n'y a pas de nouveaux cas et le nombre de personnes infectées diminue chaque jour.

### CONSEIL MUNICIPAL

Au nom du Conseil et en mon nom personnel, je remercie Monsieur Réjean Breton pour son implication dans la gestion de la municipalité depuis mars 2015. Monsieur Breton était responsable du « Club nautique Lac Abitibi et du transport routier ». Je lui souhaite la meilleure des chances dans ses projets futurs.

La démission de monsieur Breton a été acceptée lors de la séance ordinaire du 6 octobre 2020.

Vous constaterez, via les diverses publications, que vous aurez la possibilité, du 6 novembre au 20 novembre 2020 jusqu'à 16 h, de déposer votre candidature pour occuper le poste devenu vacant par cette démission.

Si vous êtes intéressé(e) par la politique municipale, n'hésitez pas à déposer votre candidature. Vous êtes toutes et tous les bienvenus(es).

### **\*\*\*\* PERSONNE RECHERCHÉE \*\*\*\***

#### **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un comité qui se réunit, au besoin, dans le but de soumettre des recommandations au conseil municipal lorsqu'il y a des demandes de dérogations mineures présentées par l'inspecteur municipal, en vertu des règlements d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de construction, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Le conseil, par la suite, statue sur ces demandes.

Si vous êtes une personne qui a de l'intérêt à faire partie du comité, vous n'avez qu'à communiquer avec la Municipalité de Gallichan au (819) 787-6092.



# Avis public d'élection

Municipalité

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

Scrutin du

2020 12 20  
année mois jour

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de  
MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

Municipalité

par JOHANNE SHINK, que :  
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : SIÈGE #5

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2020 11 06 au 2020 11 20  
année mois jour année mois jour

JOURS : mardi  HEURES : De : 13 h 15 à : 16 h De : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_  
mercredi  De : 9 h à : 12 h De : 13 h 15 à : 16 h  
jeudi  De : 9 h à : 12 h De : 13 h 15 à : 16 h  
vendredi  De : 9 h à : 12 h De : 13 h 15 à : 16 h  
De : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_ De : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

**À NOTER - Le vendredi** 2020 11 20 **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**  
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2020 12 20 **de 10 h**  
année mois jour **à 20 h**

et un vote par anticipation sera tenu le :

2020 12 13 **de 12 h**  
année mois jour **à 20 h**

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Nancy Brousseau

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : \_\_\_\_\_

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection Adresse : <u>168, chemin de Gallichan</u> <u>Gallichan (Qc) J0Z 2B0</u> <u>819 787-6092</u> Ind. rég. Numéro de téléphone	Adjoint Adresse : _____ _____ Ind. rég. Numéro de téléphone
--	--

Signature

Donné à GALLICHAN, le 2020 10 21  
Municipalité année mois jour

Johanne Shink  
Président d'élection

SM-1 (09-06)   
Loi sur les élections et les référendums  
dans les municipalités, article 99

# Communauté chrétienne de St-Laurent de Gallichan

## Horaire des offices

- **Célébration** samedi 14 novembre, 19h00
- **Messe** samedi 21 novembre, 19h00  
Pour le repos de l'âme de **Mme Germaine Gagnon-Châteauvert** par *Mme Paulette Châteauvert*.
- **Heure d'adoration** mercredi 25 novembre, 13h30
- **Célébration** samedi 28 novembre, 19h00
- **Messe** samedi 05 décembre, 19h00  
Pour le repos de l'âme de **M. Éloi Lambert** par son épouse *Mme Julie Lambert*.

La **lampe du sanctuaire** brûlera aux intentions des personnes suivantes dans les prochaines semaines.

Semaine du:	Aux intentions de :
14 novembre	Mme Huguette Rivard et M. Raymond Lévesque
21 novembre	Mme Liliane Larouche et M. Réal Bruneau
28 novembre	Aux intentions d'une paroissienne.

\* Actuellement, nous aurions besoin de lampes du sanctuaires.

### Baptême

Pour la préparation d'un baptême, on communique avec **Mme Carolle Rivard**, responsable au (819) 787-6279.

### Funérailles

Pour la préparation de la messe et de l'hommage au défunt lors d'un décès, on communique avec **Mme Céline Denis**, responsable au (819) 787-6073.

### Registres

La personne responsable de la tenue des registres est **Mme Gertrude Bélanger-Côté**, pour toutes informations, on peut communiquer avec elle au (819) 787-6265.

### Catéchèse

Avis aux parents désireux d'initier leurs enfants aux sacrements, on communique avec **Mme Valérie Larochelle**, responsable au (819) 339-6800



### Reprise des activités religieuses à l'église

Depuis le 03 août, le ministre de la santé publique a autorisé les rassemblements intérieurs pour un maximum de 250 personnes tout en s'assurant de respecter les consignes habituelles du lavage des mains et de distanciation sociale de 2 mètres. (*info FQM-23 juillet 2020*).

Un protocole a été mis en place par l'Assemblée des Évêques Catholiques du Québec et nous sommes prêts à vous accueillir (messe, mariage, funérailles, etc.).

### Vente d'objets religieux

La vente d'articles religieux se poursuit, si vous êtes intéressés, bien vouloir communiquer avec **Mme Carolle Rivard au (819) 787-6279**.

**UN GRAND MERCI à tous ceux qui participent, collaborent et maintiennent les activités religieuses de la Fabrique tout au long de l'année...!**

**Présidente :** Carmelle Rivard (819) 787-6724 **Messe + Feuillet paroissial :** Céline Denis (819) 787-6073 **Funérailles :** Céline Denis (819) 787-6073  
**Sec.-très. :** Johanne Shink (819) 787-6767 **Publication (Le Gallichan) :** Carolle Rivard (819) 787-6279

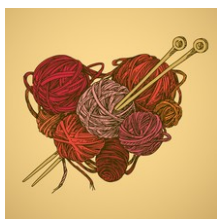
## FERMIÈRES DE GALLICHAN



Gens de Gallichan : dû à cette pandémie qui perdure, il n'y aura pas de Magie des arts cette année. Par contre, nous continuons le tissage au local en respectant la distanciation. Si tu as le goût de te joindre à nous, ça nous fera plaisir de t'accueillir en tant que membre.

Un message de la présidente régionale du **P'tit cœur au chaud** (D.P.J.) nous a informé que nous pouvons encore cette année donner **des bas, baluchons grandeur 24 po et plus, doudou, tuque, mitaines, cache-cou aux enfants de 3 à 12 ans.** Tout sera livré de façon sécuritaire le 9 décembre.

Nos responsables sont toujours **Violette Gingras et Marjolaine Gingras.**



Pour informations, veuillez communiquer avec Marjolaine au numéro : 819 787-6688

**Merci!**

Fermières de Gallichan



### LA NAISSANCE DU REGROUPEMENT UN P'TIT COEUR AU CHAUD

Caroline Gosselin adopte sa belle Léa en 2001. Attristée en voyant le sac de poubelle qui lui sert de valise et par le fait qu'il est presque vide et dépourvu d'item réconfortant pour la petite, elle décide d'agir en confectionnant de belles doudous de polar et des baluchons pour les enfants de la DPJ de sa région. Aujourd'hui, grâce à l'implication des Cercles des fermières et nombreux autres bénévoles, les doudous, baluchons et autres confections sont distribués à travers le Québec. 39 000 fournitures réchauffent ou ont réchauffé le cœur de nos beaux enfants.

**BRAVO CAROLINE POUR CETTE INITIATIVE!!**

### Message de l'équipe du journal

Une copie PDF du journal « **LE GALLICHAN** » est disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse:

[www.gallichan.ao.ca](http://www.gallichan.ao.ca) sous l'onglet « **Journal local** ».

Merci de nous faire parvenir vos textes **avant le 1<sup>er</sup> de chaque mois**, soit par la poste, par courriel, ou directement au bureau municipal. Tous les textes reçus après cette date seront publiés le mois suivant.

**Adresse courriel : [legallichan@gmail.com](mailto:legallichan@gmail.com)**

**LA PROCHAINE PARUTION LE 11 DÉCEMBRE 2020**



**Le coût de publication d'un message pour**

**Le Gallichan est le suivant :**

FORMAT	TARIFS	FORMAT	TARIFS
1/8 page (carte d'affaires)	5.00\$	Page entière	20.00\$
1/4 page	5.00\$	Petites annonces	5.00\$
1/2 page	10.00\$	Abonnement annuel	30.00\$



# Dépistage COVID-19

## Qui doit passer un test?

- ❖ Les personnes avec des **symptômes** (fièvre, toux, difficulté à respirer).
- ❖ Les personnes ayant eu un contact étroit avec une personne atteinte de la COVID-19.
- ❖ Les personnes à qui les autorités de santé publique ont demandé de faire un test de dépistage.



Il faut quelques jours pour développer la maladie après une exposition significative au virus. Tester trop rapidement un contact d'une personne infectée crée une fausse réassurance chez les personnes testées.

Si vous avez été en contact étroit avec une personne infectée, la santé publique vous contactera pour vous donner des consignes de dépistage.



## Qui ne doit pas passer un test?

- ❖ L'entourage d'une personne identifiée comme contact étroit d'une personne infectée.
- ❖ Les proches d'une personne présentant les symptômes compatibles avec la COVID-19.

Le test de dépistage ne remplace pas les mesures de prévention : le lavage fréquent des mains, la distanciation physique et le port du masque.



Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de l'Abitibi-  
Témiscamingue

Québec





## Campagne des Paniers de Noël 2020

Il y aura collecte encore cette année pour les denrées non périssables, les jouets et les dons en argent.

Confirmé par l'agente Joëlle Dion de la Sûreté du Québec,  
coordonnatrice de la campagne MRC d'Abitibi-Ouest.

### Les points de dépôt à Gallichan sont :

Le bureau de poste et au 405 avenue Royer.

Il y aura également **une tirelire** au **bureau de la Municipalité**.

La date limite est le 6 décembre pour faire vos dons.

### Les formulaires de demande pour obtenir

## *un panier de Noël*

sont disponibles au 405, avenue Royer.

La date limite est le mardi 1<sup>er</sup> décembre pour en faire la demande.

Les paniers seront distribués le dimanche 13 décembre 2020.

**Merci de garnir la table des plus démunis!**

Programme chapeauté par La Fondation de charité des policiers de la MRC d'Abitibi-Ouest.

(Par Lucie Verret, responsable pour votre municipalité)

819-787-2723

En hiver, les conducteurs doivent adapter leur conduite aux conditions météorologiques et routières. Selon le [Code de la sécurité routière](#), le conducteur doit diminuer sa vitesse lorsque la visibilité est réduite à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations, ou lorsque la chaussée est glissante ou qu'elle n'est pas entièrement dégagée.



### POUR UNE CONDUITE NON ADAPTÉE

- Amende de 60 \$, plus les frais
- 2 points d'inaptitude

**Les pneus d'hiver sont obligatoires du 1<sup>er</sup> décembre au 15 mars inclusivement.**

### POUR ÉVITER LES SURPRISES DE L'HIVER

- Munissez-vous d'une trousse d'hiver (balai à neige, grattoir, lave-glace, pelle, etc.) et laissez-la en tout temps dans votre véhicule.
- Avant de prendre la route, déglecez et déneigez complètement votre véhicule.
- Sur la route, diminuez votre vitesse et gardez une distance sécuritaire avec le véhicule devant vous, particulièrement lorsque la visibilité est réduite ou que la chaussée est glissante. S'il fait beau, méfiez-vous de la glace noire.
- Allumez toujours vos feux de position et vos feux de croisement (les « basses ») quand le temps est sombre.
- Si possible, reportez votre déplacement si les conditions routières sont mauvaises.

### PLANIFICATION DES DÉPLACEMENTS

Avant de prendre la route, vérifiez si vous pouvez le faire en toute sécurité en consultant :

- [Québec 511 Info Transports](#) pour l'état du réseau routier;
- un site Web présentant l'évolution des systèmes météorologiques.



#### **Lors des opérations de déneigement, tenez-vous loin des déneigeuses**

Les véhicules de déneigement comportent de nombreux angles morts qui empêchent leur conducteur de bien voir les autres usagers de la route.

Mieux vaut garder une distance sécuritaire lorsqu'on circule près de ce type de véhicule afin de s'assurer d'être dans le champ de vision de son conducteur.

Cet hiver, pour votre sécurité, gardez vos distances!

### CIRCULER DANS UN « IGLOO MOBILE », C'EST DANGEREUX ET INTERDIT!

Le pare-brise et les vitres du véhicule doivent être libres de matières pouvant nuire à la visibilité du conducteur. Un agent de la paix peut remettre au conducteur une amende de 100 \$ à 200 \$ plus les frais et exiger le nettoyage ou le dégagement des vitres et du pare-brise lorsqu'une matière nuit à la visibilité du conducteur. Ce dernier doit se conformer à cette exigence.

Par ailleurs, il est interdit de circuler avec un véhicule couvert de neige, de glace ou de toute autre matière pouvant s'en détacher et susceptible de présenter un danger pour les usagers de la route. L'amende prévue est de 60 \$ à 100 \$ plus les frais.

## Cours de conduite sur glace

Certaines écoles de conduite offrent des cours de conduite sur neige et glace pour toute personne voulant améliorer ses pratiques et gagner en assurance pour la conduite hivernale.

## ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

Quand votre véhicule est enseveli sous la neige, il faut éviter de démarrer le moteur, d'activer la ventilation et de rester à l'intérieur du véhicule. Sinon, vous vous exposez à une intoxication au monoxyde de carbone, qui peut entraîner des problèmes de santé et dans les cas extrêmes, la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz sournois, car il est inodore. Il se propage dans l'habitacle sans qu'on s'en rende compte. C'est pourquoi il est important de toujours déneiger le véhicule avant de s'y installer. De cette façon, vous vous assurez notamment que le tuyau d'échappement est dégagé et que l'air qui circule dans l'habitacle est sain.

### À surveiller aussi :

- si vous êtes immobilisé sur la route pendant une tempête, pensez à dégager de temps à autre la neige du tuyau d'échappement et à ventiler l'habitacle
- dans un abri d'auto ou un garage, méfiez-vous si votre moteur est en marche, car le monoxyde de carbone, c'est toxique!

Source : <https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/moyens-deplacement/auto/conduite-hivernale/>



## Goûtez AT offrira des produits régionaux en ligne pour les Fêtes

Les SADC de l'Abitibi-Témiscamingue sont heureuses d'annoncer que les boutiques de Goûtez AT seront en fonction du 10 au 29 novembre 2020. La population aura l'opportunité de commander des produits régionaux en ligne pour le temps de Fêtes, et ce, grâce à la participation de 40 producteurs agroalimentaires de la région!

Les gens de l'Abitibi-Témiscamingue auront accès à plus de 300 produits, faisant de cette destination agrogourmande un incontournable pour l'achat de produits d'ici! En effet, la population va retrouver la plus grande offre de produits régionaux sur **Goûtez AT!** Il va y avoir tout ce qu'il faut pour cuisiner ou encore pour recevoir sans avoir à sortir ses chaudrons. **Et il y aura une foule d'Idées-cadeaux!**

La liste des produits régionaux qui se trouveront en ligne est impressionnante : viande et charcuteries, fromages et produits laitiers, légumes, miel, alcools, pâtés, marinades, vinaigrettes, ail et épices, tisanes,

desserts, produits de l'érable, chocolats, confiserie, etc.

Goûtez AT souhaite donc rendre les produits de l'Abitibi-Témiscamingue accessibles et encourager l'achat local. On espère que les gens vont gâter ceux qu'ils aiment avec de bons produits de chez nous!

### Faire sa commande en ligne

Pour faire une commande, il suffira de se rendre sur le site [www.goutezat.com](http://www.goutezat.com) et de sélectionner le marché de sa localité. Les achats en ligne seront possibles du **10 au 29 novembre inclusivement**. C'est le samedi 5 décembre que les clients pourront récupérer leur commande, entre 10 h et 14 h, aux endroits indiqués dans le tableau ci-bas. À noter que le point de chute pour la boutique du marché de Palmarolle sera à La Sarre à la SADC d'Abitibi-Ouest, 80, 12e Avenue Est, bureau #202, La Sarre.







## Communiqué de presse:



## L'Abitibi-Ouest réfléchira sur son attractivité

Consciente de l'important défi démographique ainsi que des besoins de main-d'œuvre qui se manifestent, la MRC d'Abitibi-Ouest souhaite développer, avec ses partenaires, un plan d'attractivité territorial pour les trois prochaines années. Cette volonté se traduira, dans un premier temps, par la tenue de deux ateliers de co-création qui auront lieu le 25 novembre et 8 décembre prochain.

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, l'Abitibi-Ouest a perdu 8 pourcent de sa population en près de 20 ans. C'est pour freiner cet exode qu'élus, employeurs, intervenants, nouveaux arrivants et citoyens échangeront afin de convenir ensemble des enjeux ainsi que des actions à déployer sur notre territoire en matière d'attractivité, d'intégration et de rétention de familles, étudiants et travailleurs.

Le premier rendez-vous virtuel devrait permettre aux participants d'échanger afin de dresser un portrait de la situation et de cibler des objectifs à atteindre. L'activité permettra d'entendre des travailleurs et employeurs qui ont vécu cette réalité de près. Le deuxième atelier de co-création virtuel aura pour but d'explorer de nouvelles pistes d'actions et de jeter un regard neuf sur des initiatives actuelles à poursuivre ou à bonifier.

*«Avec la pénurie de main-d'œuvre que nous connaissons, il est important d'accroître notre capacité d'attraction et d'intégration. Ce sera le moment d'évaluer ce qui se fait et ce qui doit être fait. Nous aurons la chance d'entendre des témoignages de réussite et même d'échec afin d'identifier les véritables obstacles qui se dressent devant nous. Il faut se poser la question à savoir si, en tant que territoire, nous sommes attrayants et tenter d'y répondre. Ces ateliers serviront à mettre sur pied un ensemble de nouvelles actions pour répondre aux besoins identifiés collectivement. Nous effectuerons également une première évaluation de ce qui est requis pour accroître véritablement notre capacité d'attraction et favoriser l'établissement durable d'un plus grand nombre de personnes sur notre territoire»,* mentionne Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Le comité de travail, mis sur pied suite à l'activité de réflexion sur la relance, se penchera sur les solutions exprimées lors de ces ateliers afin d'élaborer un plan territorial d'attraction et de rétention de la main d'œuvre.

 <https://www.mrcao.qc.ca/documents/actualites/labitibi-ouest-reflechira-sur-son-attractivite.pdf>

# CHRONIQUE VERTE



VOLUME 11, NUMÉRO 10 NOVEMBRE 2020



## Ensemble, RÉDUISONS, RÉUTILISONS ET RECYCLONS ! JE SUIS RECYCLABLE...

**PAPIER ET CARTON** : Journaux, circulaires, revues, feuilles, enveloppes et sacs de papier, livres, rouleaux de carton, boîtes de carton, boîtes d'œufs, cartons de lait et de jus.

**PLASTIQUE** : Tous les contenants, bouteilles, bouchons, couvercles et emballages de plastique identifiés par les numéros 1 à 5 et 7, sacs et pellicules d'emballage. En raison de la difficulté des marchés pour le recyclage de ces matières en particulier, il est recommandé d'en réduire votre consommation.

**MÉTAL** : Papiers et contenants d'aluminium, bouteilles et canettes d'aluminium, boîtes de conserve, bouchons et couvercles, canettes consignées.

**VERRE** : Bouteilles et contenants alimentaires, peu importe la couleur.

### COMMENT RÉCUPÉRER ?

- Rincer légèrement tous les contenants
- Pour faciliter le tri, placer le papier décheté dans un sac de plastique transparent. Faites de même pour les sacs et les pellicules d'emballage (sac de sacs). Pour toutes les autres matières, laissez-les pêle-mêle dans le bac de récupération
- Jeter tous les articles identifiés par le numéro 6 et tous ceux qui n'ont pas de symbole de recyclage.




Source : Tricentris

### Parlons de pellicules plastiques

Pour savoir s'ils vont dans le bac, posez-vous la question : «Est-ce que ça s'étire ?»

Faites le test! Prenez le sac ou l'emballage et tentez de l'étirer en poussant au travers avec votre pouce. Si le plastique s'étire aisément, cela signifie qu'il se recycle. Dans le cas contraire, il va à la poubelle.

Peu importe s'il y a ceci  sur l'emballage, un numéro ou si c'est écrit en rose fluo, la seule règle, c'est qu'il faut que ça s'étire pour être accepté au bac.

Voilà!

Écocentre et Centre de valorisation des  
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
☎ 819 333-2807



Des questions?  
Écrivez-nous:  
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

## VOTRE CAISSE VOUS INFORME

### La ristourne, un retour qui a plus de valeurs!

En plus de promouvoir les valeurs de partage auprès de ses communautés, Desjardins pense aussi individuellement à ses membres en partageant une ristourne avec eux.

Surveillez votre compte, pour les membres de la **Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest**, le dépôt de la ristourne devrait s'effectuer entre le 19 octobre et le 3 novembre 2020.



**1,6 M\$** retournés à nos membres et en Abitibi-Ouest

Partager, c'est dans nos valeurs.

**Être membre de Desjardins, c'est adhérer à ces valeurs de partage!**

### La vie est pleine de surprises!

Votre vie demande des ajustements? Vos assurances, tout autant. Lors de changements, pensez à adapter vos protections d'assurance vie, santé et invalidité.

Pour en savoir plus, visitez [desjardins.com/votrevie](https://desjardins.com/votrevie)

### Nouvelle carte Flexi Visa

Vous avez besoin d'un petit coup de main avec vos finances? Offrez-vous un peu de répit avec la nouvelle carte Flexi Visa et son taux d'intérêt de seulement 10,9 %.

Pour en savoir plus sur la carte Flexi Visa, rendez-vous à [desjardins.com/flexi](https://desjardins.com/flexi)

### Avantages membres Desjardins

En tant que membre d'une caisse Desjardins, vous avez droit à une foule d'Avantages membre exclusifs pour des produits et services offerts par votre coopérative.

Pour en savoir plus, rendez-vous à [www.desjardins.com/avantages](https://www.desjardins.com/avantages)







ÊTRE MEMBRE DESJARDINS  
A SES AVANTAGES !  
[desjardins.com/avantages](https://desjardins.com/avantages)

 **Desjardins**  
Caisse de l'Abitibi-Ouest



# Novembre 2020



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3 <i>Séance du conseil</i> 19 h	4 Biblio - 19 h à 20 h	5 Danses en ligne 18 h 45 	6	7 Messe -19 h
8  Lune croissante	9	10	11 Biblio - 19 h à 20 h	12 Danses en ligne 18 h 45 	13 <i>Journal Le Gallichan</i>	14 Célébration -19 h
15  Nouvelle lune	16	17	18 Biblio - 19 h à 20 h	19 Danses en ligne 18 h 45 	20	21 Messe -19 h
22	23	24	25 Biblio - 19 h à 20 h	26 Danses en ligne 18 h 45 	27	28 Célébration -19 h
29	30  Plene lune					

# décembre 2020

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1 <i>Séance du conseil</i> 19 h	2 Biblio - 19 h à 20 h	3 Danses en ligne 18 h 45	4	5 Messe -19 h
6	7 	8	9 Biblio - 19 h à 20 h	10 Danses en ligne 18 h 45	11 <i>Journal Le Gallichan</i>	12 Célébration -19 h
13	14 	15	16 Biblio - 19 h à 20 h	17 Danses en ligne 18 h 45	18	19 Messe -19 h
20	21 	22	23 Biblio - 19 h à 20 h	24	25 	26 Célébration -19 h
27	28	29 	30 Biblio - 19 h à 20 h	31 		